

Pour diffusion immédiate

## Amélioration au réseau cyclable de Lévis

### **La piste du Grand Tronc sera bientôt accessible aux patineurs sur une distance de 5 kilomètres**

---

**Lévis, le 25 juin 2003.** - Le maire de Lévis, monsieur Jean Garon, est heureux d'annoncer la réalisation d'une autre étape du plan visant le développement du réseau cyclable de Lévis, soit le pavage d'une section de 5 kilomètres de la piste du Grand Tronc entre les quartiers de Saint-Rédempteur et de Saint-Étienne-de-Lauzon dans l'arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Ouest.

« Grâce à ces travaux d'une valeur de 120 000 \$, cette section de notre réseau cyclable sera bientôt accessible aux patineurs tout comme aux cyclistes et aux marcheurs », a indiqué le maire. Actuellement, ce tronçon, aménagé sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée, est recouvert de poussière de pierre, ce qui limite son utilisation. En raison des travaux, la section de la piste du Grand Tronc entre le quartier Saint-Rédempteur et le quartier Saint-Étienne-de-Lauzon sera fermée du 26 juin au 8 juillet.

M. Garon a rappelé qu'il s'agit d'une des quatre pistes de la ville en site propre, c'est-à-dire dédiée exclusivement au vélo, au patin à roues alignées et à la marche. Elle est toutefois la seule qui n'était pas encore pavée. « Avec cette réalisation, nous disposerons de 35 kilomètres de pistes en site propre sur un ensemble de 195 kilomètres de pistes cyclables », a précisé le maire.

Le pavage utilisé est d'un type spécial qui garantit une grande douceur de roulement appréciée par les patineurs. Le tracé visé par les travaux commence au stationnement de la 19<sup>e</sup> rue, dans le quartier Saint-Rédempteur et se rend jusqu'à la route Lagueux, dans le quartier Saint-Étienne-de-Lauzon. La piste du Grand Tronc fait partie intégrante de la Route Verte numéro 1, dans l'axe est-ouest tout comme le parc linéaire du Parcours-des-Anses. La Route Verte se poursuit vers les régions du Centre-du-Québec et de l'Estrie.

« Lors du récent Sommet de Lévis, un réseau cyclable de qualité est clairement apparu comme une composante importante de la qualité de vie recherchée par nos concitoyens et concitoyennes », a indiqué M. Garon.

« Nous entendons ainsi poursuivre notre plan visant l'amélioration constante de ce réseau avec, notamment, l'installation de feux de circulation et de chicanes de ralentissement à des endroits stratégiques comme la traversée de la route Lagueux sur la piste du Grand Tronc, le prolongement de la piste du Parcours-des-Anses vers l'est dans le secteur Lauzon, et la confection d'un Plan directeur de développement des pistes cyclables dont une des priorités sera le raccordement du quartier Pintendre au reste du réseau », a conclu M. Garon

-30-

Source : Simon Bégin  
Cabinet du maire  
Tél. : 839-2002